076-247600505-20240311-009-2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 MARS 2024

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2024 Affichage : 14/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le Mardi 5 mars 2024.

Etaient présents: LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, , GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Pouvoirs de:

- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme BAILLEUL Marilyne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

Excusés:

- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE,
- M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT,

<u>Assistaient également à la réunion</u>: Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme SCHUFT Emmanuelle

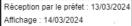
Nombre de Membres en exercice	
	42
Nombre de présents	33
Quorum	21
Nombre de votants	40

Délibération n° 009/2024

OBJET: DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A SOLLICITER DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DES AMENAGEMENTS COMMUNAUX

Accusé certifié exécutoire

Accuse certifie executoire





Délibération n° 009/2024

OBJET: DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A SOLLICITER DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DES AMENAGEMENTS COMMUNAUX

<u>Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des</u> Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment la compétence Voirie ; Considérant que le marché de « TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE » a été attribué le 6 février 2023 à l'entreprise Colas pour un montant maximum de 3 200 000€ pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois un an.

Considérant que dans le cadre de la programmation 2024 de ce marché, la Communauté de Communes Campagne de Caux a la possibilité de solliciter le Département de la Seine-Maritime afin de recevoir une subvention dont le taux est de 30 % uniquement pour les communes ne dépassant pas 2 000 habitants ;

Considérant qu'il lui est également possible de solliciter l'Etat dans le cadre de la DETR. Ces derniers subventionnent entre 20 et 30 % également pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Selon ces critères, le montant des travaux de la 4C est estimé à 400 000 euros HT pour l'année 2024.

Communes	Estimation des dépenses annuelles
Bréauté	50 000 € HT
Bretteville du Grand Caux	50 000 € HT
Goderville	50 000 € HT
Manneville la Goupil	30 000 € HT
Saint Sauveur d'Emalleville	30 000 € HT
17 communes restantes	190 000 € HT
Com Com Campagne de Caux	400 000 € HT
TOTAL HT:	<u>800 000 € HT</u>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2024

Programmation réfection voirie Programme 4C 2024

Affichage: 14/03/2024

Programmation rejection voine Programme 4C 2024		
Sous réserve de l'arbitrage budgétaire et du vote des budgets 2024		
Commune	Rue (partiel)	Montant prévisionnel
ANGERVILLE BAILLEUL	Chemin de l'Etang	11 507,95 € HT
ANNOUVILLE-VILMESNIL	Route de Bretteville	38 110,35 € HT
AUBERVILLE LA RENAULT	Rue de la croix valet	6 611,40 € HT
BEC DE MORTAGNE	Rue de la Chenaie	4 836,90 € HT
BEC DE MORTAGNE	Route de Picagnie	10 050,49 € HT
BORNAMBUSC	Chemin des Pinsons	19 744,55 € HT
BORNAMBUSC	Route de Longueil	8 671,80 € HT
BREAUTE	Route du Fresne	25 299,76 € HT
BRETTEVILLE DU GD CX	Rue la Roseraie	19 863,71 € HT
DAUBEUF SERVILLE	Rue Faucon	7 691,50 € HT
DAUBEUF SERVILLE	Rue de la Mare Fine	1 900,10 € HT
ECRAINVILLE	Route de Fongueusemare	24 063,50 € HT
GRAINVILLE-YMAUVILLE	Route du Chêne	55 293,70 € HT
HOUQUETOT	Route de la Mare Maury	21 276,70 € HT
ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE	Route de la Ferme Chevalier	39 482,89 € HT
ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE	Route de Tennemare	21 285,17 € HT
ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE	Rue du Presbytère	5 408,00 € HT
SAUSSEUZEMARE EN CAUX	Plateau surélevé RD72 <rd68< td=""><td>26 569,00 € HT</td></rd68<>	26 569,00 € HT
VATTETOT SOUS BEAUMONT	Route de Grainville	26 399,00 € HT
VIRVILLE	Route de la Mare Maury	23 516,60 € HT
	TOTAL Estimatif:	397 583,07 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 38 voix pour et 2 abstentions de M. DUBOCAGE Kévin et M. QUESADA Antonio.

- **D'AUTORISER** le Président à solliciter les subventions les plus hautes possibles auprès de l'Etat et du Département et à signer tous les documents correspondants.

Serge GIRARD,
Corrected Alexandra Serge